

BARÈME COTISATION 2018

La CEN de septembre 2017, suite à la restitution de l'atelier « évolution de la cotisation » a demandé au secteur Pol Fi du bureau national de travailler sur une cotisation transparente, plus lisible, plus équitable et progressive, sans mettre les finances du syndicat en péril. Les barèmes antérieurs associés à la mise en place de PPCR ne répondaient plus à ces critères.

Le résultat de ce travail présenté à la CEN le 6 décembre 2017 préconise de modifier l'assiette de la cotisation plutôt que comme à l'habitude une augmentation (ou pas) en % de celle-ci.

Ainsi il a été proposé comme assiette de calcul :

le traitement brut indiciaire **plus** l'indemnité mensuelle de technicité nette.

Puis sur cette base est appliquée un pourcentage :

- ▶ pour les A+ IP : 0,91%,
- ▶ pour les A+ IDIV : 0,75%,
- ▶ 0,72% pour les A,
- ▶ 0,675 % pour les B et Géos
- ▶ 0,658% pour les C.

Ce barème présenté en annexe est un tableau composé de 4 feuilles comprenant grade, échelon base, cotisation mensuelle et annuelle pour les catégories :

- ▶ A+ et A,
- ▶ B,
- ▶ C,

et dernière feuille : les particularités présentant les modalités particulières de calcul pour :

- ▶ Agfip, Afip, Afipa, chef comptable, comptable avec comme base le revenu imposable Dgfp ;
- ▶ Retraités avec pour base la pension perçue ;
- ▶ Les stagiaires A, B et C, berkanis ;
- ▶ Le temps partiel à 80 %.

La CEN a fait le choix de supprimer le barème particulier des services de l'informatique, la cotisation des syndiqués de ces services est donc à calculer en fonction des grades et échelons au même titre que les autres agents.

Ce barème 2018 a été adopté par 28 P, 1A et 0C



ATTENTION PARTICULARITÉS

L'application de ce nouveau barème induit une modification sensible dans la prise en charge des nouvelles cotisations au Cogitiel.

En effet, jusqu'à maintenant, nous appliquions *ou pas suivant les décisions de la CEN* une variation en % qui portait automatiquement la cotisation déterminée pour n-1 en n. Pour certaines il était nécessaire de les modifier du fait d'un changement d'échelon ou de grade entre les deux échéances. Avec cette fois ci une modification non pas du taux mais de l'assiette, la *basculer Cogitiel* est sans intérêt.

Ainsi, si le BN effectuera bien une *basculer* neutre (à zéro), il est clair que toutes les cotisations ainsi portées pour 2018 seront à rectifier afin de répondre au nouveau barème.

Bien évidemment le pôle Orga Cogitiel du BN vous apportera toute l'aide nécessaire et mettra rapidement à votre disposition un tutoriel (ou pas à pas) d'aide à ces modifications pour les camarades ne maîtrisant pas ce type d'opération au Cogitiel.

Reversements cotisations 2017 :

La fin de l'année approche à grand pas et si nous voulons atteindre notre objectif de dépassement des 10000 syndiqués, il conviendrait de faire un effort pour reverser et solder les années 2016 et 2017 en utilisant la procédure par virement bancaire. N'hésitez pas à contacter le pôle Financier en cas de besoin.

✐ Erratum lettre orga Pol Fi de novembre comptes 2016 :

Une erreur a été relevée dans la présentation des comptes 2016, due à une omission de la prise en compte des écritures de régularisation relatives aux reversements des sections. Le résultat combiné, négatif à hauteur de 99273,73€ se décompose comme suit :

Sections : négatif de 220544,81 au lieu d'un déficit de 146 551,45€

Structure nationale : positif de 121 271,08€ au lieu de 47 297,75€

Les camarades des pôles Orga et Financier du bureau national vous souhaitent des bonnes et heureuses fêtes de fin d'année.

En cette fin d'année, ces deux Pôles du BN qui restent à votre disposition pour vous aider dans vos travaux, vous souhaitent de bonnes et heureuses fêtes de fin d'année.

Pour le pôle Orga Vie Syndicale et Cogitiel
orgacgtdgfp@gmail.com

✐ Pascal FUSIL 01 55 82 80 78 / 06 31 65 21 25
p.fusil@cgt.fr

✐ Philippe GUILLERET 01 55 82 80 79
phillipeguilleret@gmail.com

Pour le pôle Politique Financière
✐ Bruno MONZIOLS 01 55 82 80 94
b.monziols@cgt.fr

Pour les tableurs :
✐ Aline ABECASSIS 01 55 82 80 81

